



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 3 Décembre 2021 à 20 heures 30 minutes
MAIRIE

Présents :

M. VELLE PATRICE, M. CHENOT NICOLAS, M. GRIFFATON GABRIEL, M. LECLERE SEBASTIEN,
M. GRIFFATON GAUTIER, M. GIRARD CHRISTIAN

Secrétaire de séance : M. CHENOT Nicolas

Président de séance : M. VELLE PATRICE

1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 01.10.2021

Le maire demande si le compte-rendu de la réunion du 01.10.2021, appelle des remarques, interrogations ou modifications.

Il donne quelques précisions sur certains point abordés lors de cette réunion :

- Pour le point n°3 ; il indique que le contrat pour le contrôle des poteaux incendie a été retourné à la société et le contrôle devrait être fait sous peu
- Concernant le repas des aînés, il indique que cette manifestation a eu lieu, elle s'est bien déroulée
- Pour la Saint Nicolas des enfants, il précise que dans un premier temps il n'a pas eu de volontaire pour revêtir l'habit de Saint Nicolas et avec la situation sanitaire qui s'aggrave ces derniers jours, il a pris la décision de ne pas réunir les enfants, il fera ce week-end la distribution en porte à porte.
- Pour le remplacement de la pompe de relevage, il a validé le devis et est en attente de la livraison et de l'installation de cette pompe
- Le nettoyage des égouts a été effectué comme prévu le 26.10.2021, un panier devra être changé, le Maire a passé commande. Mr GRIFFATON Gautier fait remarquer que l'égout devant son domicile n'a pas été nettoyé, Mr le Maire le remercie de l'avoir fait et veillera lors du prochain passage à le signaler à la société.

Aucune autre remarque n'est à formuler, le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour valider ce compte-rendu :

VOTE : Compte-Rendu validé à l'unanimité

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire demande si un conseiller veut remplir la fonction de secrétaire de séance, Mr CHENOT Nicolas se propose d'être le secrétaire pour cette séance. A l'unanimité, les conseillers valident, Mr CHENOT Nicolas est donc désigné secrétaire de cette séance.

2 – Délibérations modificatives :

Le maire indique qu'une délibération modificative est nécessaire :

- Pour le Budget Commune :
 - o Pour Payer la facture reçue de la CCMM (travaux équipe insertion et tonte), il propose cette modification :
 - - 857€ au chapitre 011- Article 6156
 - +857€ au chapitre 012 -Article 6218

VOTE : Accord à l'Unanimité

- Pour le Budget Assainissement :
 - o Le Maire indique qu'il a effectué un virement de crédit de 5€ du chapitre 022 vers le chapitre 014

3 – Application INTRAMUROS :

Le Maire indique qu'il a validé la demande d'adhésion au 1^{er} janvier 2022, à l'application INTRAMUROS, proposée par la CCMM, en collaboration avec l'Association des Maires de Meurthe et Moselle.

Cette application permet aux communes de communiquer plus efficacement auprès de ses habitants, elle permet d'alerter, d'informer et de faire participer ses administrés à la vie locale. Intramuros est téléchargeable gratuitement par les habitants sur leur téléphone portable.

La CCMM ayant adhéré le coût annuel pour la commune serait de 111.88€, la communauté de communes prendra en charge l'abonnement annuel de 100€ pendant 2 ans, cela ne couvrira donc que 11.88€ /an à notre commune.

Un document de présentation sera joint à ce compte rendu.

4 – Rapports annuels 2019 et 2020 Syndicat des Eaux du Trey Saint Jean :

Le Maire fait une présentation rapide des rapports annuels du Président du Syndicat des Eaux du Trey Saint Jean pour les années 2019 et 2020. Ces rapports en version informatiques seront joints au Compte rendu.

5- Nomination d'un correspondant défense :

Le Maire indique que suite au décès de Jean-Pierre JONDEAU, qui était le correspondant défense de la Commune, il convient de nommer un nouveau représentant parmi les membres du Conseil Municipal. Il demande alors aux conseillers présents si l'un d'eux est volontaire. Sébastien LECLERE se propose d'être le représentant d'HAMONVILLE ;

Le Maire demande alors aux conseillers de procéder au vote :

VOTE : Accord à l'Unanimité

6- Point Travaux :

ELAGAGE et TRAVAUX DE PEINTURES :

Le Maire indique qu'il a rencontré les responsables des services techniques de la CCMM, ce lundi pour définir les travaux d'élagage et de tailles à prévoir pour le printemps.

Il a également programmé avec ces services la peinture de l'abri bus ainsi que le marquage au sol demandé par la Région pour les bus scolaires.

FIBRE OPTIQUE :

Le Maire indique qu'il a rencontré la société en charge de déploiement de la fibre optique pour notre village, il a donc validé la pose d'un poteau supplémentaire, à l'endroit que nous avons convenu.

Lors de cette réunion avec le responsable de ces travaux il a été affirmé également à Monsieur le Maire que toutes les habitations et exploitations étaient bien prévues dans le déploiement.

7- Questions diverses :

Distribution des lots de bois de chauffage :

Le Maire indique que la distribution, aura lieu le samedi 11/12/2021, des lots sont distribués aux personnes qui souhaitent du bois de chauffage.

Syndicat Interscholaire de Thiaucourt

Mr GRIFFATON Gautier, en sa qualité de Président nous présentent un rapide bilan financier de cette structure. Pour notre commune le coût pour cette année est de 873.02€.

Plus aucune remarque n'est formulée, le Maire lève alors la séance à 21h45

Fait à HAMONVILLE le 3 Décembre 2021

Le Maire,
Patrice VELLE

